



43, rue Greneta 75002 PARIS  
Tél. : 01 44 76 96 70 – Fax. : 01 44 76 96 79

---

# Communiqué DE PRESSE



ALLIANCE POLICE NATIONALE a remis ce jour, jeudi 2 avril 2009, à Madame ALLIOT-MARIE, Ministre de l'Intérieur, un projet structuré de rapprochement puis de fusion de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale ainsi que la motion signée par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration National d'ALLIANCE réunit les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2009 à Paris

Par cette action, ALLIANCE POLICE NATIONALE réaffirme sa volonté de création d'une nouvelle grande Direction Générale de la Sécurité Intérieure, seule garante d'une meilleure efficacité en matière de lutte contre la délinquance.

ALLIANCE POLICE NATIONALE rappelle à cette occasion sa position sans équivoque sur le rapprochement Police Gendarmerie :

- Ce rapprochement peut dynamiser toute la chaîne de sécurité s'il ne s'agit pas d'un rapprochement de façade.
- Regrouper les deux directions au sein d'un même ministère sans supprimer les doublons et rapprocher les hommes, serait dépourvu de toute cohérence.

ALLIANCE POLICE NATIONALE souhaite que les compétences reconnues des Gendarmes s'associent à celles des Policiers pour initier dans un premier temps un réel rapprochement des deux forces.

Mais ALLIANCE POLICE NATIONAL E reste persuadé que la création d'une Direction Générale de la Sécurité Intérieure regroupant les hommes et les moyens de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale, doit s'imposer ensuite comme l'aboutissement positif et logique de ce rapprochement.

ALLIANCE POLICE NATIONALE rappelle que les enjeux d'une telle fusion sont la rationalisation de l'emploi des effectifs, la dynamisation de la lutte contre la délinquance, la meilleure utilisation de l'argent des contribuables en évitant les doublons inutiles et le même niveau de sécurité pour tous nos concitoyens.

ALLIANCE POLICE NATIONALE affirme que ne rien faire aujourd'hui, et se contenter d'un rapprochement timide en demi-teinte, serait non seulement inefficace mais aussi irresponsable.

ALLIANCE POLICE NATIONALE se félicite d'apprendre que nos collègues Gendarmes pourraient bénéficier bientôt d'une avancée obtenue par notre Syndicat pour les policiers, le passage de l'I.S.S.P à 26%, dans le cadre, selon le ministère, du strict respect de la parité avec la Police Nationale.

Toujours dans le cadre d'un strict respect de la parité, ALLIANCE POLICE NATIONALE attend que le ministère nous fasse rapidement connaître les mesures envisagées pour qu'une réelle parité se mette en place, notamment au niveau logement (gratuit pour les Gendarmes) ou réduction de 75% SNCF (dont bénéficient les Gendarmes), domaines où les policiers sont largement défavorisés par rapport à leurs collègues Gendarmes.

Dans le même cadre de parité, des avancées importantes sont nécessaires pour les Gendarmes, notamment une augmentation significative du pourcentage de hiérarchisation dans le corps des Sous-Officiers, un alignement du grade de Major sur le nôtre avec indice final majoré de 551, un avancement plus rapide et facilité au grade d'Adjudant...

Enfin, ALLIANCE POLICE NATIONALE s'interroge sur le fait que les Gendarmes, qui exercent globalement les mêmes missions que les Policiers, et qui seront rattachés demain au même ministère, ne gardent demain de leur statut militaire qu'une majorité d'inconvénients, dont un système d'astreinte lourd et d'un autre temps, et une totale absence de liberté d'expression.

Si ce type de restriction peut se justifier pour le personnel des armées, il paraît curieux qu'en 2009, dans une démocratie, on prive plus de 100 000 personnes d'un de leurs droits fondamentaux, le droit de se syndiquer, sans qu'aucune raison objective ne le justifie.

Paris, le 2 avril 2009